

SELARL PROVANSAL D'JOURNO GUILLET & ASSOCIES

Avocats associés au Barreau de Marseille

43/45, rue Breteuil - 13006 MARSEILLE - Tél. : 04.91.37.33.96

p.vasquez@pdgconseils.com - www.pdgconseils.com

**VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES
SUR LIQUIDATION JUDICIAIRE**

D'UN APPARTEMENT de 113,48 m²

occupant la totalité du premier étage (**lot 2**)

ET DE DEUX CAVES au sous-sol (**lots 9 et 13**)

Sis à MARSEILLE (13001), 27, allée Léon-Gambetta
à l'angle de la rue Lemaire.

MISE A PRIX : 120.000 EUROS

(cent vingt mille euros)

**Avec faculté de baisse du quart puis de moitié
en cas de carence des enchères**

Visite le Lundi 16 Septembre 2019 de 9 h 00 à 10 h 00

L'ADJUDICATION AURA LIEU LE JEUDI 26 SEPTEMBRE 2019 à 9 h 30

à l'audience du Juge de l'Exécution du Tribunal de Grande Instance de Marseille,
au Palais de Justice, Salle Borély – rez-de-chaussée – Palais Monthyon,
Place Monthyon – 13006 MARSEILLE.

DESIGNATION DES BIENS

MIS EN VENTE :

D'après le titre de propriété

Lesdits biens sont situés dans un ensemble immobiliers sis à MARSEILLE (1^{er}), 27, allée Léon-Gambetta à l'angle de la rue Lemaire cadastrée section 802 C n° 68 pour une conte-

nance de 1 a 44 ca.

Lesdits biens régis par un règlement de copropriété contenant état descriptif de division établi aux termes d'un acte reçu par Maître LAUGIER, Notaire à Marseille, le 10 juillet 1957 et publié au 1^{er} Bureau des

Hypothèques de Marseille le 27 août 1957 volume 2495 n° 8.

Portant sur les parties privatives ci-après désignées :

LE LOT NUMERO DEUX (2) soit un appartement occupant la totalité du premier étage, partie à usage d'habitation comprenant cinq pièces, cuisine, salle de bains, water-closet, couloir, placards et dégagements, et partie à usage professionnel comprenant un hall d'entrée et deux pièces,

Avec les 167/1.000èmes indivis des parties communes générales.

LE LOT NUMERO NEUF (9) soit une cave située au sous-sol portant le n° 9 sur le plan des caves,

Avec les 3/1.000èmes indivis des parties communes générales.

LE LOT NUMERO TREIZE (13) soit une cave située au sous-sol portant le n° 13 sur le plan des caves,

Avec les 3/1.000èmes indivis des parties communes générales.

D'après le procès-verbal de description

LaSCPP.BRUGUIERE-F.MASCRET - S. FORNELLI - S. SAGLIETTI, titulaire d'un office d'Huissier de Justice à Marseille, a établi le 28 mai 2018 le procès-verbal descriptif de description des lots 2, 9 et 13 annexé au

cahier des conditions de vente et auquel il convient de se référer pour de plus amples renseignements.

LOT N° 2 - APPARTEMENT SITUÉ AU 1^{ER} ETAGE :

L'appartement est composé d'une entrée distribuant une cuisine, une salle de bains, un WC et 6 pièces à usage de chambre et séjour.

Le chauffage est individuel au gaz.

Les lieux sont occupés par le requis.

Le certificat de mesurage des lieux établi par Monsieur NASRATY stipule une surface de loi Carrez de 113,48 m².

LOT N° 9 ET N° 13 - LES CAVES :

Elles sont situées au sous-sol dudit immeuble.

La présente vente est poursuivie à LA REQUETE DE :

La **S.C.P JP. LOUIS - A. LAGEAT**, Mandataires Judiciaires, mission conduite par **Maître Jean-Pierre LOUIS**, Mandataire liquidateur à la sauvegarde, au redressement et à la liquidation des entreprises, domicilié en son étude 30, cours Lieutaud, 13006 MARSEILLE,

Agissant en qualité de Mandataire Liquidateur de Monsieur Justin Gabriel RAINITSIMBA RASOLOFOSON, médecin, né le 19 avril 1942 à Madagascar, divorcé en premières noces de Madame Marie RASOANJANAHARY avec laquelle il s'était originellement marié sans contrat à Vohimarina (Madagascar) suivant jugement rendu par le Tribunal de Grande Instance de Marseille en date du 9 septembre 1999, époux en secondes noces de Madame Jin YUE avec laquelle il s'est marié sans contrat à Marseille le 10 juillet 2012 domicilié 27, allée Léon-Gambetta, 13001 MARSEILLE,

A ces fonctions nommées par jugement du Tribunal de Grande Instance de Marseille du 22 mars 2016 (liquidation judiciaire),

Agissant en vertu d'une ordonnance rendue le 13 novembre 2018 et publiée au 1^{er} bureau du service de Publicité Foncière de Marseille le 11 décembre 2018 volume 2018 S n° 126,

Ayant pour Avocat **Maître Béatrice DELESTRADE**, Avocat associé au sein de la **SELARL PROVANSAL D'JOURNO GUILLET & ASSOCIES**.

Les enchères sont recevables uniquement si elles sont portées

par un Avocat inscrit au Barreau de MARSEILLE qui devra détenir un chèque de banque représentant 10 % du montant de la mise à prix avec un minimum de 3.000 € établi à l'ordre de Maître Jean Pierre LOUIS.

RENSEIGNEMENTS :

Pour de plus amples renseignements, consulter le cahier des conditions de vente :

- Sur le site internet **<http://www.pdgconseils.com>** du Cabinet de **Me Béatrice DELESTRADE**, Avocat au Barreau de Marseille,
- Au Cabinet de **Maître Béatrice DELESTRADE**, Avocat au Barreau de Marseille, 43/45, rue Breteuil, 13006 MARSEILLE – Tél. : 04.91.37.33.96 – **p.vasquez@pdgconseils.com**
TOUS LES JOURS DE 10 H 00 A 12 H 00 EXCLUSIVEMENT.
- Au Greffe du Juge de l'Exécution près le Tribunal de Grande Instance de Marseille, Palais Monthyon, Place Monthyon – 13006 MARSEILLE, au rez-de-chaussée à l'accueil, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h 30.

Marseille, le 5 août 2019

Me Béatrice DELESTRADE
Avocat